Zeitschrift: Revue de linguistique romane

Herausgeber: Société de Linguistique Romane

Band: 53 (1989) **Heft:** 209-210

Artikel: La terminaison lat. -uus dans les emprunts savants en français : un

problème d'adaptation morpholexicale

Autor: Thibault, André

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-399840

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 27.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LA TERMINAISON LAT. -UUS DANS LES EMPRUNTS SAVANTS EN FRANÇAIS: UN PROBLÈME D'ADAPTATION MORPHOLEXICALE(*)

- 1.1. Le latin connaît une série de mots en -uus, relativement peu nombreux, et dont certains ont donné lieu à des emprunts savants en français. Le caractère inhabituel de cette finale a causé un problème morpholexical aux usagers, si l'on en juge par la diversité des tentatives d'adaptation dont elle a été l'objet. Le problème n'a pas retenu l'attention des spécialistes de phonétique historique, plutôt portés sur l'étude des formes héritées. Étant donnée la rareté des cas, les lexicologues et les étymologistes ne se sont pas penchés non plus sur ce phénomène, à tout le moins dans son ensemble; cependant, on trouve bien ici et là quelques commentaires sur des mots isolés.
- 1.2. W. Meyer-Lübke (Grammatik der romanischen Sprachen II, § 472) avait déjà remarqué qu'en ancien provençal, lt. -uus était rendu par -uos, fém. -uosa, dans les deux 'Buchwörtern' assiduos et continuos. Il ne s'agit ici ni d'une évolution phonétique régulière, ni d'une formation suffixale sur une base attestée. W. von Wartburg, pour expliquer la métathèse des formes occitanes en -unia s.v. CONTINUUS (FEW 2, 1110b), évoque le caractère inhabituel de la finale: 'infolge des ungewohnten auslautes -uus [wurde] das erste u mit dem i der tonsilbe umgestellt'. Pour commenter fr. continuel, il s'abstient de parler de dérivation ou de suffixation: 'Ins fr. war das adj. noch etwas früher schon aufgenommen worden, unter einreihung in die adj. auf -al, -el'. Sous MUTUUS (FEW 6, III, 313-4), l'apparition de mutuel deux siècles avant mutu (qui n'a d'ailleurs pas survécu en français) attire aussi l'attention de Wartburg sur la difficulté d'adapter la finale -uus aux formes canoniques du français: '1 [mutuel] entlehnt aus lt. mutuus, wobei die schwierigkeit, den ausgang des wortes im fr. wiederzugeben, durch anfügung des suff. -el behoben wurde.

^(*) Nous aimerions exprimer ici notre gratitude à l'endroit de Marie-José Brochard et de Jean-Pierre Chambon, dont les remarques et les conseils nous ont inspiré et soutenu dans la rédaction de cet article.

- [...] Im 16. jh. wurde vorübergehend lt. mutuus nochmals entlehnt, unter wahrung der von lt. gebotenen form (2) [mutu]; doch verschwand diese form rasch wieder, schon weil sie sich in keine wortgruppe einfügte.' K. Baldinger, dans l'article MENSTRUUS du FEW (6, I, 716-7), remarque le caractère inhabituel d'un masculin en -ue, et le changement de genre qui s'ensuit: 'a [menstre, m.] entweder aus einer im lat. gelegentlich bezeugten reduzierten form menstrum oder einfach ins fr. eingepasst, \beta [menstru, m.] aus menstruum, γ [menstrue, m.] ebenfalls, wobei das zweite u als auslautendes e bewahrt bleibt; daraus δ [mestrue, f., menstrue] durch geschlechtswechsel aus ungewohntem maskulinem menstrue'. L'anglais a connu un problème similaire à celui qui nous intéresse ici, et c'est le suffixe -ous, issu de afr. -ous < lt. -osus, qui a été retenu pour adapter lt. -uus (v. OED s.v. -ous). Qu'en est-il exactement en français? Afin d'examiner la situation, nous avons extrait d'un dictionnaire inverse du latin (le Laterculi Vocum Latinarum de Otto Gradenwitz, Leipzig 1904) une liste des mots en -uus, et avons consulté systématiquement le FEW afin de voir si ces mots avaient donné lieu à des emprunts savants en français. Le cas échéant, nous avons étudié les différents types d'adaptation et avons effectué des regroupements parmi ces types. L'étude systématique de tous les cas met en lumière le caractère récurrent de certains phénomènes, considérés isolément jusqu'à présent, et fait ressortir un mode particulier de création lexicale, par suffixation sur base virtuelle, ou par création ad hoc d'étymons virtuels. Ces concepts seront développés dans les pages qui suivent.
- 1.3. Nous allons d'abord énumérer et regrouper les différents résultats adaptatifs répertoriés, en essayant d'appréhender les mécanismes morpholexicaux qui en ont été à la source. La liste des matériaux, regroupés sous leurs étymons respectifs, se trouve en annexe, au paragraphe 4.

2. Analyse des matériaux.

2.0. Nous allons classer les différents types d'adaptation rencontrés dans la documentation en distinguant deux catégories: les adaptations que nous appellerons régulières (2.1.), qui se limitent au niveau phonologique ou même graphémique, et les adaptations par suffixation, qui relèvent du niveau morpholexical (2.2.).

2.1. Adaptations régulières.

2.1.0. Lorsqu'une forme latine donne lieu à un emprunt savant, elle doit nécessairement subir un minimum de transformations pour s'adapter

aux formes canoniques de la langue d'accueil. Nous avons regroupé ici les formes qui nous ont semblé présenter le «minimum» de transformations. Mais la terminaison latine -uus, si facile à rendre en italien, espagnol ou portugais (-uo), ne se plie pas aussi facilement aux formes du français, pour des raisons que nous allons examiner aux paragraphes suivants. On relève trois types d'adaptations régulières, c'est-à-dire qui tentent de ramener au minimum nécessaire le nombre de transformations subies par la forme latine, sans vraiment atteindre le niveau morpholexical: -ue (2.1.1.), -u (2.1.2.), et -uus, -uum (2.1.3.).

2.1.1. -ue.

Nous n'avons pas retenu dans cette liste les adverbes, formés sur le féminin de l'adjectif, ainsi que les adjectifs et substantifs féminins (dans ces cas, le -e est grammatical et ne représente pas une adaptation phonologique ou graphémique de lt. -us).

- (a) Mfr. aeditue m. (Rab, Hu > Cotgr 1611).
- (b) Mfr. ambigue adj. (1547).
- (c) Afr. assidue adj. (env. 1330), mfr. (1380).
- (d) Alorr. continue adv. (1380-1390)⁽¹⁾. Mfr. continue adj. (1380).
- (e) Mfr. exigue s. (1583).
- (f) Afr. individue m. (env. 1300).
- (g) Afr. ingenue m. (13° s.), mfr. id. (1529; 1544).
- (h) Mfr. litue m. (1587).
- (i) Frm. melliflue adj. (1867-Ac 1935).
- Mfr. frm. menstrue¹ m. (Est 1552; Huls 1596-Cresp 1637).
 Mfr. menstrue² m. (Fur 1690-Ac 1878).
 Mfr. menstrue^{3, 4} m. (Trév 1721-1771).
- (k) Mfr. perpetue adj. (1380).
- (1) Mfr. promiscue adj. m. (1580, Montaigne-Cotgr 1611).
- (m) Aland. bacue adj. m. (1505). Afr. mfr. vacue (13° s.; Est 1538-Trév 1752).

La terminaison latine -us est souvent adaptée en -e dans les emprunts savants en français (lt. acanthus > fr. acanthe, lt. acidus > fr. acide, lt. cupidus > fr. cupide, lt. nefastus > fr. néfaste, lt. Neptunus > fr. Neptune, lt. nocturnus > fr. nocturne, lt. sacrilegus > fr. sacrilège, lt.

⁽¹⁾ Représente peut-être une adaptation, à peu de frais, de l'adverbe latin *continue*. Mais le sens du passage nous est obscur.

Satyrus > fr. satyre, etc.). Ce procédé, appliqué aux mots en -uus, donne en français une finale -ue, qui offre le désavantage d'être sentie comme féminine. C'est peut-être ce qui explique l'échec relatif de cette terminaison, qui n'a guère survécu jusqu'au $20^{\rm e}$ s., même si elle est bien attestée à toutes les époques. Les formes en -gue (ambigue, exigue) présentent un autre handicap: on ne sait pas bien si le u doit être prononcé, ou s'il n'est que le deuxième membre d'un digramme $\langle gu \rangle$ censé représenté le phonème $\langle g/\rangle$. L'abandon du -e peut régler ce problème, ainsi que celui du caractère anomal d'un masculin en -ue; c'est ce que nous allons voir au paragraphe suivant.

2.1.2. -u.

- (a) Mfr. enbigu adj. (1502). Mfr. frm. ambigu adj. (15° s.; 1531; dp. Pascal).
- (b) Fr. ardu adj. (14e s.; dp. Montaigne).
- (c) Afr. asidu adj. (hap. env. 1200). Mfr. frm. assidu adj. (1534, Rab; dp. Est 1538).
- (d) Fr. congru adj. (dp. env. 1300). Mfr. frm. incongru adj. (dp. 14° s.).
- (e) Mfr. frm. contigu adj. (dp. 1413).
- (f) Fr. continu adj. (dp. env. 1300, HMond). Fr. discontinu adj. (env. 1370, Oresme; dp. Oud 1640).
- (g) Fr. exigu adj. (dp. 14^e s.).
- (h) Mfr. frm. *individu*¹ adj. (1492–1866); m. (Du Fail–Fur 1690). Fr. *individu*² m. (dp. 1242).
- (i) Frm. ingénu¹ adj. (Rich 1680-Trév 1752).
 Frm. ingénu² s. (dp. Fur 1690), adj. (Fur 1690-DG).
 'Frm. ingénu³ adj. (dp. Cotgr 1611)'.
- (j) Mfr. melliflu¹ adj. (env. 1515).
 Frm. melliflu² adj. (Boiste 1803–Besch 1858).
 Mfr. melliflu³ adj. (15° s.—Oud 1660).
 Frm. melliflu⁴ adj. (Boiste 1803–Besch 1858).
 Frm. melliflu⁵ m. (1877).
- (k) Mfr. sang manstru (2° moitié 14° s., Desch). Mfr. menstru m. (1495).
- (l) Mfr. mutu adj. (1518–1545). Mfr. muthue adj. f. (1572).
- (m) Mfr. occidu adj. (2e moitié 15e s., Molin).
- (n) Afr. perpetu adj. (13^e s.).

- (o) Mfr. perspicu adj. (env. 1490; 1556; Cresp 1606; Oud 1660).
- (p) Mfr. precipu adj. (2e moitié 15e s., Molin).
- (q) Fr. $superflu^1$ m. (hap. 13^e s.; dp. Est 1549). Fr. $superflu^2$ adj. (hap. 13^e s.; dp. 1370).
- (r) Mfr. vacu adj. (1545; 1556). Mfr. vaccu adj. (hap. 16° s.).

La solution en -u a donné lieu à de très nombreuses formes qui, à l'exception des seuls occidu, precipu et va(c)cu, ont presque toutes vécu jusqu'à nos jours. Les seuls cas où la forme en -u a vraiment cédé le pas à une autre forme (en -uel) sont représentés par mutu (mutuel) et perpetu (perpétuel); continu côtoie continuel, avec spécialisation de sens (respectivement duratif et itératif); menstru est passé au féminin pluriel, sous l'influence de ltvlg. menstruae; menstruel se rattache à lt. menstrualis. Comme nous le notions au paragraphe précédent, l'abandon du -e permet de donner à l'adjectif une forme masculine qui soit moins anomale. L'adaptation en -u semble être la solution par excellence retenue par le français pour rendre la terminaison latine -uus; elle n'est peut-être pas la plus ancienne (cf. 2.2.2., assiduel et continuel).

$2.1.3. -uus, -uum^{(2)}$.

- (a) Frm. continuum m. (dp. 1905).
- (b) Frm. lituus m. (dp. Fur 1701).
- (c) Frm. vacuum m. (1872-1960).

La solution la plus économique — mais aussi la moins fréquente — consiste bien sûr à reprendre le mot latin sous sa forme graphique intégrale, en réduisant l'adaptation au seul niveau phonétique (prononciation plus ou moins francisée d'un mot latin). Cette solution est relativement récente dans l'histoire de la langue, en tout cas en ce qui concerne les formes en -uus. On remarquera qu'il ne s'agit pas de mots de la langue courante. Nous avons ici affaire à un pur terme d'antiquité (lituus), et à deux termes issus de la terminologie scientifique contemporaine (dont l'un, introduit par Littré, est presque un mot-fantôme, cf. infra 4.26, note 17). Ces deux dernières formes ont d'ailleurs été, très probablement, transmises au français par l'anglais (cf. angl. vacuum dp. 1550, continuum dp. 1650, tous les deux OED).

⁽²⁾ La terminaison en -uum est celle de l'adjectif neutre.

2.2. Adaptations par suffixation.

2.2.0. Les adaptations par suffixation sont de natures diverses. On connaît bien sûr les formations suffixales où un suffixe est ajouté à une base, qui peut ou non être attestée, selon la richesse des matériaux dont on dispose, mais que l'on donne de toute façon comme réelle; on peut schématiser $B^r\emptyset > B^rs$, où B = Base, r = réelle, et s = suffixe. On observe aussi des cas où un suffixe se substitue à un autre: $B^r s > B^r s$. Mais nous croyons avoir observé dans notre corpus un phénomène qui se distingue clairement des précédents, et par lequel un suffixe est ajouté à une base purement mentale, ou virtuelle, donnée comme inconnue ou inusitée pour le sujet néologisant (3). On peut schématiser comme suit: $B^{\nu} \emptyset > B^{\nu} s$, où $\nu = \text{virtuelle}$. Nous proposons d'appeler suffixation sur base virtuelle ce mode particulier de création lexicale. Ce phénomène peut aussi être analysé comme un emprunt français à un étymon latin suffixé, créé ad hoc, que nous appellerons étymon virtuel⁽⁴⁾. Devant une forme à suffixe, l'on pourra donc examiner au moins trois hypothèses: une suffixation sur base réelle, un changement de suffixe, ou une suffixation sur base virtuelle, aussi analysable comme emprunt à un étymon suffixé virtuel. Seul un examen attentif des matériaux peut aider à déterminer à quel cas on a affaire, et il peut s'avérer impossible - ou imprudent - de trancher. WartburgMs⁽⁵⁾ avait classé les assiduos, assiduel et autres assidueux comme dérivés de assidu; nous croyons que cela reflète une façon peut-être un peu mécaniste (bien que tout de même justifiable d'un certain point de vue) d'étymologiser les matériaux, en obéissant à des automatismes dictés par des impératifs morphologiques, plutôt qu'en essayant de faire un portrait fidèle de l'histoire du mot, qui tienne compte du sujet néologisant et des conditions pragmatiques qui ont déterminé son acte de création lexicale. Nous avons préféré classer les différents résultats adaptatifs de lt. assiduus comme autant de tentatives, de la part des traducteurs et autres érudits, de franciser une forme latine; cette classification ne suppose aucun lien génétique entre les résultats de ces différentes tentatives, ni ne cherche à instituer une hiérarchisation précon-

⁽³⁾ Il se peut qu'une forme identique à cette base virtuelle soit effectivement attestée dans la documentation, mais cette donnée n'est pas nécessairement pertinente en synchronie. Dans ce processus de création lexicale, nous supposons simplement qu'une telle forme est inconnue du sujet.

⁽⁴⁾ A ne pas confondre avec les formes restituées, habituellement marquées d'une astérisque, que l'on reconstruit par comparaison et que l'on donne comme (ayant déjà été) réelles.

⁽⁵⁾ WartbugMs = manuscrits des articles de la refonte du tome XXV du FEW, de la main de Walther von Wartburg, rédigés à la fin des années 60.

çue (et en partie arbitraire) là où il nous semble n'y avoir que démarches aléatoires et isolées. Il ne s'agit pas, bien sûr, d'une approche inédite: s.v. MUTUUS, W. von Wartburg lui-même avait classé mutu à la suite de mutuel, se rendant à l'évidence des données chronologiques. De même sous STRENUUS, l'absence d'une forme de base attestée *strenu l'empêche de parler de 'Ableitung' dans le cas de strenueux. C'est dans des cas de ce genre que nous voulons voir ce que nous avons proposé d'appeler une suffixation sur base virtuelle, phénomène lors duquel un suffixe est en fait ajouté à une base qui n'a d'existence que dans le processus mental qui mène le sujet néologisant à la création d'une nouvelle forme; en l'occurrence, nous avons ici affaire à des formes françaises créées pour traduire des formes latines plus ou moins aisément adaptables aux formes canoniques du français, mais on peut imaginer que le phénomène se retrouve aussi dans d'autres circonstances. Nous pensons par exemple aux réanalyses d'une terminaison en suffixe, phénomène dénommé greffe suffixale dans la refonte du FEW, et lors duquel le fait de dégager un suffixe à partir de ce qui n'était qu'une terminaison crée ipso facto une base virtuelle sur laquelle peuvent venir se greffer d'autres suffixes.

Le phénomène de suffixation sur base virtuelle, dans le cas des mots savants, peut aussi s'analyser sous un autre angle. On peut imaginer que le sujet ait créé en latin une forme suffixale qui soit plus facile à adapter aux formes canoniques du français; on aurait par exemple fr. mutuel < lt. $mutualis^{\nu}$, ou fr. $strenueux < lt. <math>strenuosus^{\nu}$, où $\nu = virtuel$. Il n'est pas facile de trancher entre les deux possibilités; la question est de savoir si l'on est passé par une forme latine mentale pour créer la forme française, ou si au contraire on a formé un suffixe directement en français, à partir d'une base virtuelle elle-même française. Plus concrètement, cela revient à se demander, par exemple, si mutuel est dû à une analogie avec d'autres formes françaises en -uel, ou s'il s'agit d'une adaptation de lt. mutualis", qui pour sa part résulterait d'une analogie avec d'autres formes latines en -alis. L'analogie pouvant aussi bien avoir joué dans une langue que dans l'autre, il nous semble impossible, et peut-être même non pertinent, de trancher la question, et nous avons préféré voir dans ces deux hypothèses les facettes complémentaires d'un même objet théorique. Nous désignerons l'ensemble du phénomène comme une création sur support virtuel, où support désigne soit l'étymon latin virtuel, suffixé créé ad hoc, soit la base de suffixation virtuelle romane.

Nous croyons avoir trouvé plusieurs exemples de créations sur support virtuel dans les emprunts savants à partir de formes latines en -uus. Nous allons examiner les résultats en identifiant trois catégories: -ué (2.2.1.), -uel (2.2.2.) et -ueux (2.2.3.).

2.2.1. **-ué** (6).

- (a) Alorr. assiduei adj. (env. 1190). Alorr. assidué (env. 1200; déb. 13e s.). Alorr. assidueiz adj. (fin 12e s.). Mfr. assidué adj. (env. 1380–1390). Afr. assidueement adv. (?, TL). Alorr. assidueiement adv. (env. 1190).
- (b) Mfr. contigué adj. (Cotgr 1611).
- (c) Alorr. continueies adj. f. pl. (env. 1190).
- (d) Afr. perpetué adj. « perpétuel » (Champagne 1257; 1320;
 2º moitié 14º s.).
 Aliég. perpetueiment adv. (1285; 1301).

Les dérivés de cette catégorie ont une terminaison qui coïncide avec celle du participe passé des verbes du premier groupe, comme si on avait créé assidué et contigué à partir d'hypothétiques verbes *assiduer, *contiguer. Alorr. continuei constitue un cas spécial. Cet adjectif pourrait en effet être dérivé du verbe continuer, attesté dp. BenSMaure (1165-1170) et issu de lt. continuare; on trouve en effet, s.v. CONTINUUS (v. FEW 2, 1110) fr. continué adj. (13° s.—1661). Notre attestation représenterait alors une nouvelle datation. Mais on peut se demander s'il ne s'agit pas aussi d'une tentative d'adaptation originale de lt. -uus. De la même façon, perpetué et perpetueiment, tous deux attestés avant le verbe correspondant (1374), se rattachent peut-être directement à perpetuus, mais peuvent n'être qu'un dérivé du verbe. Mais comme continuare et perpetuare sont tous les deux déjà attestés en latin, ce n'est qu'avec la plus grande prudence que nous avançons ces hypothèses.

S'il s'agit en fait, dans les deux cas, d'un participe passé, on peut tout de même remarquer que ces formes sont susceptibles d'avoir exercé une influence sur l'apparition de la forme assiduei, de sens proche⁽⁷⁾,

⁽⁶⁾ On remarquera chez plusieurs de ces formes l'apparition fréquente de la graphie ei, caractéristique des textes d'ancien lorrain (cf. Stark 61 et ss.; DialGr IX), et dont le rôle était vraisemblablement de rendre le timbre d'une voyelle tonique antérieure très fermée, en particulier dans les mots issus de lt. -ata, comme les participes passés.

⁽⁷⁾ Du moins en ancien français, où assidu avait essentiellement le sens de «continu, perpétuel».

dans des textes chronologiquement (13°-14° s.), géographiquement (est et nord-est) et thématiquement (hagiographies) apparentés. Nous aurions donc affaire à une adaptation de lt. -uus en fr. -ué par analogie avec des formes sémantiquement et formellement très proches:

```
lt. continuus > continuare > fr. continuer > continué
lt. perpetuus > perpetuare > fr. perpétuer > perpetué
lt. assiduus > assiduare^{\nu} > fr. assiduer^{\nu} > assidué
```

Dans ce schéma, v désigne des formes virtuelles, c'est-à-dire données comme inconnues du sujet néologisant, qui les crée *ad hoc* et par analogie, mais pas nécessairement inattestées (8). Fr. *assidué* peut aussi avoir été créé directement par analogie avec *continué* et *perpetué*, sans que le sujet soit passé par *assiduare* et *assiduer*, mais seulement par une base française *assidu-*.

2.2.2. -uel.

(a) Fr. assiduel adj. (dernier quart 12° s.; agn. mil. 13° s.; env. 1350; 2° moitié 14° s.; Calvin; Montaigne; 1596; 1606; déb. 17° s.; 1659).

Alorr. assidueil adj. (env. 1190), assiduer (fin 12° s.).

Afr. assiduelment adv. (agn., env. 1120).

Afr. assiduelment adv. (agn., env. 1120; 13° s.; env. 1330; agn., 13°-14° s.; 2° moitié 14° s.).

Afr. assiduelement adv. (déb. 13° s.; env. 1350).

Mfr. ansiduelment adv. (2° moitié 14° s.).

Mfr. frm. assiduellement adv. (15° s.-1669; 'v. lang.' AcC 1842).

Frm. asiduellement adv. (déb. 17° s.).

Apr. asidualmen(s) adv. (13° s.).

- (b) Afr. continual adj. (1172-1174).
 Fr. continuel adj. (dp. 1248).
 Afr. continuelment adv. (1165-1170).
 Adauph. continualmen adv.
 Mfr. frm. continuellement adv. (dp. 14e s.).
- (c) Mfr. individual adj. (1490; 1552).
 Mfr. frm. individuel adj. (Paré; dp. Oud 1640).
 Mfr. frm. individuellement adv. (1551; dp. 1688).

⁽⁸⁾ En effet, on relève un assiduare dans ThLL, qui a peut-être été à la source de mfr. assiduer v.a. «prendre continuellement» (hap. 14° s., Gdf), ainsi qu'un mfr. s'assiduer v.r. «se rendre assidu (à la cour)» (Brantôme, Hu), qui ne saurait être, à cause du sens, qu'un dérivé de fr. assidu. Mais ces attestations semblent clairement détachées du bloc de formes que nous avons traitées ici.

- (d) Frm. menstruel adj. (1765)⁽⁹⁾.
- (e) Fr. mutuel adj. (dp. 1329). Mfr. frm. mutuellement adv. (dp. 1431).
- (f) Afr. perpetual adj. (1236; 1253; 1321).

 Apr. perpetual adj. (env. 1290; 1398).

 Fr. perpétuel adj. (dp. env. 1260).

 Afr. perpetualment adv., perpetuaument
 (tous les deux 2° moitié 12° s.).

 Afr. mfr. perpetuelment adv. (2° moitié 12° s.–1439).

 Afr. parpetuelment adv. (1345; 1350).

 Apr. perpetualment adv. (13°–15° s.).

 Mfr. frm. perpétuellement adv. (dp. 13° s.).
- (g) Afr. superfluelment adv. (déb. 14e s.).

De cette série, seul le groupe de formes réunies sous (f) peut se réclamer d'un étymon en -alis: lt. perpetualis, attesté dans DC (Quintilien). On ne trouve, ni en latin ni en moyen latin, aucune attestation de *assidualis, *continualis, *individualis ou *mutualis. Les formes savantes auxquelles nous avons affaire seraient donc des formations suffixales. On peut dès lors se poser trois questions: 1) s'agit-il de formations sur une base réelle ou virtuelle? 2) pourquoi ne s'est-on pas contenté d'une forme en -u? 3) pourquoi a-t-on choisi ce suffixe plutôt qu'un autre? Pour répondre à la première question, il faut se pencher sur les données chronologiques. Les premières attestations d'assiduel, assiduellement sont très anciennes, plus anciennes encore que celles d'asidu et assiduement; dans le cas particulier d'asidu, on a affaire à un hapax en ancien lorrain, et le mot ne réapparaîtra pas avant 1534 (Rab), sous la forme assidu. Il serait donc assez étonnant que les attestations anglo-normandes de l'adverbe en -uelment, qui datent de 1120, dérivent de la forme simple correspondante; de même, l'adjectif fr. assiduel, attesté depuis la fin du 12e s. et d'une fréquence très élevée à l'époque même où assidu semble inconnu, ne saurait guère dériver du simple. Nous croyons qu'il s'agit là d'un exemple éloquent de création sur base virtuelle. Mais pourquoi le choix s'est-il porté sur -uel et non sur un autre suffixe? Pourquoi aussi ne pas s'en être tenu à une forme en -u? Nous allons y revenir. Examinons maintenant le groupe des formes de la famille de continuus. Encore une fois, l'adjectif et l'adverbe en -uel sont attestés avant les simples correspondants. Ils survivront même jusqu'à nos jours, et les deux types

⁽⁹⁾ A ne pas confondre avec *menstruel* < *menstrualis*, de sens différent, attesté depuis BrunLat et HMond.

connaîtront une spécialisation sémantique: caractère duratif pour la forme en -u, itératif pour la forme en -uel. Le cas des formes individu, individuel est différent. Ici, la chronologie et la sémantique nous indiquent assez clairement que nous avons affaire à un suffixé en -uel sur une base réelle individu, beaucoup plus ancienne. Pour une fois, le besoin de recourir à un suffixe semble s'expliquer assez facilement: on a voulu distinguer l'adjectif du nom. Cette forme a, elle aussi, survécu jusqu'à nos jours. Dans le cas de menstruel, l'étude des matériaux, et particulièrement de la filiation des sens, nous suggère qu'il s'agit, comme pour individuel, d'un suffixé sur une base réelle. La raison pour laquelle le choix s'est porté sur -uel repose probablement sur le fait qu'on disposait déjà de formes en -uel issues d'un lt. menstrualis, qui ont servi de modèle. Ici encore, le recours à un suffixe s'explique par le besoin de distinguer l'adjectif du nom. Nous avons déjà parlé de mutu, mutuel au paragraphe 2.2.0. Ici, pas de nom qui justifie la création d'un adjectif de forme distincte par suffixation, pas de *mutualis non plus en latin ou en moyen latin; on a une forme en -uel très bien attestée depuis 1329 et qui existe toujours au 20^e s., et une forme en -u qui n'a fait que vivoter, l'espace d'un demi-siècle, et dont la première attestation accuse un retard de deux siècles sur sa concurrente. La forme en -uel n'est de toute évidence pas un dérivé, et W. von Wartburg lui-même a disposé les matériaux de manière à faire ressortir l'absence de lien génétique entre les deux formes. Reste le cas de superfluelment, hapax, apparu à peu près à la même époque que l'adjectif superflu (13e s.), et environ un siècle avant l'adverbe superfluement, lequel devait cependant connaître une vitalité plus grande (on le retrouve jusqu'à Wid 1675). Les matériaux ne semblent parler clairement en faveur d'aucune hypothèse. Nous ne nous prononcerons donc pas sur la nature réelle ou virtuelle de la base de suffixation. On remarquera seulement que superflu est aussi attesté comme nom; on aura peutêtre répugné à former un adverbe à partir d'une forme connue comme substantif.

Nous avons tenté de répondre à la première des questions que nous nous posions plus haut. Examinons maintenant la deuxième: pourquoi ne s'en est-on pas tenu aux formes en -u? Dans certains cas (individuel, menstruel, superfluelment), l'ajout d'un suffixe permet une différenciation grammaticale nom/adjectif. Reste assiduel et continuel. Pour continuel, on a déjà évoqué la spécialisation de sens sur laquelle la coexistence des deux formes a débouché; mais cette spécialisation n'est pas nécessairement présente dès les premiers textes et ne saurait à elle seule justifier l'apparition de la forme en -uel. L'explication que nous proposons répon-

drait en même temps à la deuxième et à la troisième question (voir plus haut). La clef de voûte en est l'existence de la forme perpétuel, adaptation française de lt. perpetualis, lui-même issu de lt. perpetuus, qui partage avec assiduus et continuus une sémantique et une morphologie apparentées, comme nous l'avons déjà souligné plus haut (2.2.1.). De la même façon que assidué peut avoir été créé par analogie avec continué et perpetué, nous proposons de voir en continuel et assiduel le résultat d'une analogie avec la forme apparentée perpétuel. Supposons que le sujet néologisant sait que lt. perpetuus peut être rendu en français par perpétuel: il analysera cette forme comme un dérivé sur une base virtuelle perpetu- (à moins qu'il ne connaisse lt. perpetualis, ce qui est aussi possible). Devant l'obligation de traduire, et donc d'adapter, lt. assiduus et continuus, il dégagera les bases romanes assidu-v et continu-v et leur ajoutera par analogie le suffixe -uel. S'il connaît de fait la forme lt. perpetualis, il passera par les formes lt. assidualis, continualis qui lui donneront en français les formes correspondantes assiduel, continuel. On peut supposer que le procédé se soit étendu tout naturellement à d'autres formes, tel individuel, superfluel, mutuel.

2.2.3. -ueux.

- (a) Mfr. ambigueux (env. 1500-Palsgr 1530).
- (b) Pr. ardous adj. Hon (> M.). Mfr. ardueux adj. (1380-90).
- (c) Afr. assiduos adj. (2° moitié 12° s.).

 Afr. assiduios adj. (2° moitié 12° s.).

 Afr. assidueus adj. (env. 1290; 1294).

 Apr. assiduos adj. (hap. 14° s.).

 Afr. assidueusement adv. (hap. 13° s.).

 Afr. assidueument adv. (env. 1290; hap. 14° s.).

 Apr. assiduosament (-z-) adv. (14° s.).
- (d) Apr. continuos adj. (hap. leg.).
- (e) Frm. imperpétueux adj. (2e moitié 19e s.).
- (f) Mfr. melliflueux adj. (env. 1500-env. 1540). Mfr. melliflueusement adv. (env. 1512).
- (g) Afr. sanc mestrueux (env. 1300).
 Mfr. femme menstrueuse (1495-1571).
 Mfr. menstrueux breuvage (entre 1549 et 1556).
 Mfr. lune menstrueuse (1540).
 Mfr. drapeau menstrueux (1536).

- (h) Apic. perpetueus adj. (14° s.).
 Mfr. perpetueux adj. (début 16° s.).
 Frm. perpétueux adj. (1875).
 Afr. perpetueument adv. (1257; 1270; 1295).
- (i) Frm. promiscueux adj. (1893).
- (j) Mfr. strenueux adj. (env. 1380; 1541). Mfr. strenueusement adv. (1541).
- (k) Mfr. superflueux adj. (14e-15e s.).

La solution en -ueux, bien que très féconde en français, n'a donné lieu à aucune forme qui se soit imposée dans l'usage et ait survécu jusqu'à nos jours. On remarquera qu'elle apparaît à toutes les époques de l'histoire de la langue, avec peut-être une légère prédilection pour le seizième siècle (ambigueux, melliflueux, menstrueux, strenueux)⁽¹⁰⁾. Nous allons encore une fois examiner les données chronologiques afin de déterminer si ces formations suffixales ont précédé ou suivi les formes simples correspondantes.

Mfr. ambigueux semble être apparu à peu près en même temps que la forme ambigu; de même ardueux et ardu. On pense davantage à des tentatives isolées d'adaptation qu'à une véritable dérivation. Les formes regroupées sous (c) sont très anciennes et clairement antérieures à la forme simple assidu, qui n'est attestée qu'à partir du 16e s. (à l'exception d'un hapax asidu en ancien lorrain, vers 1200). L'ancien provençal a connu continuos en même temps que assiduos - en fait, dans le même texte; il doit s'agir plutôt d'une adaptation isolée que d'une suffixation sur base réelle continu, forme qui est cependant apparue, il faut le dire, à la même époque. Frm. imperpétueux est une création plaisante, très tardive (19e s.), qui ne repose sur aucune forme française connue, mais paraît bien vouloir rendre lt. imperpetuus. Mfr. melliflueux est attesté à la même époque que melliflu, mais ce dernier compte beaucoup plus d'attestations, et elles s'étendent sur une période plus longue. On peut raisonnablement supposer ici une suffixation sur base réelle. Le cas de menstrueus est intéressant. Mfr. lune menstrueuse est probablement un emprunt à lt. menstruosa luna; quant aux autres formes, elles peuvent être analysées de deux manières. Si la forme menstruosus était connue du sujet, on peut parler d'emprunt; mais dans le cas contraire, on peut sup-

⁽¹⁰⁾ Les mots en -eux semblent avoir connu beaucoup de vogue au seizième siècle, v. Hughes Vaganay, «Les vocables en -eux, -eux dans la seconde moitié du XVI° siècle», dans ZFSL 32, pp. 273-294.

poser une création sur support virtuel. Apic. perpetueus et mfr. perpetueux ont de bonnes chances d'être des créations sur base virtuelle, le simple perpetu étant limité au 13^e s., relativement peu attesté, et concurrencé par perpetuei, perpetual et perpetuel. L'existence de lt. perpetualis et l'antériorité de perpetualment (12^e s.) laisse même imaginer un changement de suffixe, mais encore faudrait-il pouvoir en justifier la raison. Afr. perpetueument est peut-être un suffixé sur base réelle. Quant au perpétueux de Germain Nouveau, il semble bien qu'il soit à rattacher à imperpétueux. Frm. promiscueux est, tout comme imperpétueux, une création d'auteur apparue au 19e s., inspirée de promiscuité et non de promiscue, si l'on se fie au sens. Mfr. strenueux est la seule adaptation connue de lt. strenuus (par emprunt à la forme attestée strenuosus, ou à son équivalent virtuel, ou encore par suffixation sur base virtuelle). Mfr. superflueux pourrait aussi bien être un dérivé de superflu qu'une adaptation de lt. superfluus, mais on ne saurait alléguer ici que l'emploi de la terminaison en -ueux était nécessaire pour créer une forme adjectivale distincte de celle du substantif, car l'emploi de superflu comme nom est assez tardif (à l'exception d'un hapax au 13e s.). On notera aussi que superflu en fonction adjectif a survécu jusqu'à nos jours.

Il convient maintenant de se demander pourquoi le suffixe -ueux a été si souvent employé, et ce à toutes les époques, pour rendre une forme latine en -uus. On pourrait encore une fois recourir à l'analogie: certaines formes latines en -uus ayant déjà donné lieu à des dérivés en -osus, suffixe très fréquent en latin⁽¹¹⁾, le lettré qui doit traduire un texte latin en français peut créer ad hoc des dérivés virtuels latins en -osus qui seront plus faciles à adapter au français (> -ueux). Mais le nombre de formes en -osus dérivées de formes en -uus en latin étant tout de même très restreint, on se demande s'il ne faut pas aller chercher ailleurs la clef du problème. On pourrait aussi penser à une analogie avec d'autres dérivés en -eux, très fréquents en français, ce qui constituerait un début de réponse. Mais pourquoi ce suffixe plutôt qu'un autre? Nous avons déjà souligné dans l'introduction la difficulté qu'il semble y avoir toujours eu à adapter la finale -uus dans les emprunts savants en français; le nombre de résultats que nous avons répertoriés ici en constitue un témoignage indirect. Tout porte à croire que les adaptations régulières en -ue et en -u ont parfois créé un certain malaise: on ne reconnaît plus très bien la terminaison latine qui en est à la source. L'emploi du suffixe -ueux, au

⁽¹¹⁾ Cf. A. Ernout, Les adjectifs latins en -OSUS et en -ULENTUS, Paris, Klincksieck 1949.

contraire, rappelle davantage la terminaison -uus, en reproduisant le hiatus et en restituant une consonne finale (son existence ne fût-elle que graphique); de plus, il permet de contourner le problème d'une terminaison masculine en -e, ou celui d'une finale -u qui coïncide avec celle du participe passé de certains verbes. Il ne s'agirait donc pas d'une suffixation par analogie (avec d'autres formes françaises contemporaines), mais bien plutôt d'une suffixation par paraphonie (avec la forme latine). On observerait un phénomène comparable en anglais, langue dans laquelle le problème de l'adaptation des mots latins dans les emprunts savants a aussi causé un certain nombre de problèmes morpholexicaux. La terminaison angl. -ous, de afr. -os, -us, correspond en général à des mots latins en -osus, mais elle a également été utilisée pour adapter des mots en -uus. L'article -ous de l'OED montre que le phénomène a déjà été repéré:

In some words in late or med. L. the ending -osus was added to an adj., or at least a form in -osus is found beside the simple adjective, e.g. decor-us, decoros-us, dubi-us, dubios-us, in It. decoro, decoroso, dubbio, dubbioso. In the Romanic languages a few new forms of this kind appear; e.g. L. pi-us, F. pi-eux (as if from *pios-us)(12). But in English, this addition of the suffix has been greatly developed, and has become the ordinary mode of anglicizing L. adjs. of many kinds, esp. those in -eus, -ius, -uus [...].

This tendency to represent a L. adj. by an Eng. form in -ous may have been strengthened by the fact that the 'dictionary-form' of the L. adj. is the nom. sing. mas., and that this in the majority of adjs. ends in -us, the Eng. pronunciation of which is the same as that of the Eng. word in -ous, so that the latter to the cursory observer appears to be merely an Eng. spelling of the L.

Il semble bien qu'on ait affaire à deux phénomènes parallèles et tout à fait comparables, la paraphonie étant cependant encore plus grande en anglais (lt. -uus et angl. -uous se prononçant exactement de la même façon chez un anglophone). L'existence des formes angl. mellifluous, superfluous (tous les deux dp. 1432), ambiguous, arduous, assiduous, conspicuous, strenuous (tous dp. 16e s.), contiguous, exiguous, lactifluous (tous dp. 17e s.) (13) montre que la solution angl. -uous a eu plus de succès que son équivalent fr. -ueux, qui malgré ses vertus n'a pas su s'imposer dans la langue, même si elle apparaît encore aussi tard qu'au 19e s., lorsque le besoin d'adapter lt. -uus se présente.

⁽¹²⁾ ML I, 38 et II, 472, suivi par FEW 8, 620, donnent de ce phénomène une explication strictement phonétique, et non morpholexicale.

⁽¹³⁾ Cf. H. Marchand, The Categories and Types of Present-Day English Word-Formation, A Synchronic-Diachronic Approach. Munich, 1969, pp. 339-345.

3. L'analyse des résultats de l'adaptation de lt. -uus dans les emprunts savants en français nous a permis d'identifier deux grands types de phénomènes: les adaptations régulières et les adaptations par suffixation. Les premières, que nous avons décrites comme «tentant de ramener au minimum nécessaire le nombre de transformations subies par la forme latine, sans atteindre le niveau morpholexical», ont donné lieu à trois types de résultats: en -ue (où lt. -us > fr. -e, comme c'est souvent le cas dans les emprunts savants), en -u (par abandon du -e qui donnait à l'adjectif masculin une forme anomale parce que sentie comme féminine), et en -uus, -uum (procédé récent et rare, appliqué à des termes spécialisés: antiquité, physique). C'est finalement la solution en -u que le français a retenue. Les adaptations par suffixation ont aussi donné lieu à plusieurs types de résultats, qu'une étude des matériaux permet d'interpréter de différentes façons. Les formes suffixées peuvent provenir d'une suffixation sur base réelle, d'un changement de suffixe, où d'une création sur support virtuel. Nous avons défini ce support virtuel comme l'étymon latin (ou la base de dérivation romane) donné comme inconnu pour le sujet néologisant, qui le crée ad hoc, en général par analogie, pour résoudre le problème posé par l'adaptation aux formes canoniques du français d'une forme latine anomale. Les suffixés se regroupent en trois types: en -ué, solution très ancienne et isolée, due vraisemblablement à une analogie; en -uel, solution très féconde en ancien et en moyen français, qui s'est étendue par analogie à plusieurs formes, et qui seule à réussi à survivre jusqu'à nos jours aux côtés des formes en -u; finalement en -ueux, solution assez fréquente dans l'histoire du français et qui présente un intérêt particulier du point de vue théorique: nous croyons y voir, non une suffixation par analogie, mais plutôt une suffixation par paraphonie.

L'étude des phénomènes morpholexicaux entourant l'adaptation des mots latins dans les emprunts savants en français ne semble guère avoir retenu l'attention jusqu'ici. Pourtant, la distance qui sépare les formes canoniques du latin de celles du français étant tout de même assez importante (plus qu'elle ne le serait en italien ou en espagnol, par exemple), nous croyons qu'il y aurait lieu de se pencher davantage sur la question. Ceux qui s'intéressent à la formation des mots y trouveraient certainement matière à réflexion, ainsi que les historiens de la langue, qui ont peut-être un peu délaissé les problèmes phonétiques et morphologiques reliés aux emprunts savants, tout absorbés qu'ils étaient par l'étude, autrement complexe, de l'évolution phonétique et morphologique des formes populaires.

Bâle.

André THIBAULT.

ANNEXES

4. Les matériaux⁽¹⁴⁾.

4.0. Nous n'avons pas retenu les terminaisons en -iquus et -oquus, adaptées en -ique et -oque (cf. lt. obliques > fr. oblique, lt. iniquus > fr. inique, lt. ventriloquus > fr. ventriloque, etc.); le problème de l'adaptation de lt. -uus est, dans ces cas, résolu par la captation du u par la consonne q pour former le digramme $\langle qu \rangle$, articulé [k]. La finale lt. -cuus peut aussi avoir emprunté cette voie (v. infra INNOCUUS, VACUUS). Nous sommes conscient qu'une étude parallèle des étymons en -ius (cf. lt. pius > fr. pieux) et -eus (cf. lt. erroneus > afr. mfr. erroneus) aurait pu s'avérer profitable, mais nous avons préféré nous limiter pour l'instant à -uus. Nous reproduisons ici les matériaux tirés du FEW, ainsi que les ajouts que nos dépouillements personnels nous ont permis de faire (classés à la fin de chaque mini-article). Afin de clarifier la présentation, nous n'avons pas retenu les sens, à moins que leur absence ne rende l'ensemble incompréhensible. L'organisation des matériaux reproduit en général celle du FEW; nous précisons à l'occasion les datations et la catégorisation grammaticale. Un commentaire peut suivre l'exposition des données.

4.1. AEDITUUS:

Mfr. aeditue m. « premier sacristain » (Rab, Hu > Cotgr 1611). Emprunt isolé.

4.2. AMBIGUUS:

- 1. Mfr. enbigu adj. (1502), mfr. frm. ambigu (hap. 15° s.; 1531, Vign, DatLex 1; dp. Pascal, Li), mfr. ambigue (1547). Frm. ambigu m. (dp. 1648), pr. embigu, Nice ambigu, mars. ambigut A, embigut. Mfr. frm. ambiguement adv. (1508–Ac 1718, Gdf), ambigûment (Rich 1680–1732), ambigument (dp. Wid 1669).
 - 2. Mfr. ambigueux adj. (env. 1500-Palsgr 1530, Gdf; Hu).
 - 3. Fr. ambiguïté f. (dp. 13° s.), apr. ambiguïtatz (hap. 14° s.).

D'après le FEW, '1 aus lt. ambiguus, 2 aus ambiguosus, 3 aus ambiguitas.' Si 3 est probable, étant donnée la grande vitalité de lt. ambiguitas (une colonne et demie dans ThLL; plusieurs attestations dans MltWb), 2 l'est moins: deux attestations dans ThLL, une dans DC, une autre dans le Lexicon Latinitatis Nederlandicae Medii Aevi. Il pourrait s'agir en fait d'un dérivé formé en français.

⁽¹⁴⁾ Les abréviations et conventions sont celles du FEW; pour les abréviations qui ne figurent pas dans le *Beiheft* et le *Beiheft Supplément*, voir annexe (n. 5). Les étymons sont toujours représentés en petites capitales.

4.3. ARDUUS:

Fr. ardu adj. (hap. 14° s., Gdf; dp. Montaigne). Avec changement de suffixe: Pr. ardous Hon (> M). – Dér. Mfr. ardument adv. (1495), frm. ardûment (1925–1948, Genevoix, TLF). Mfr. frm. arduité f. (fin 14° s., Gdf; 1442; DuBell, Li; Huls 1596; dp. Besch 1845–Lar 1948; 'peu us.' Rob). Mfr. ardueux adj. (1380–1390, JPreis 6, 597); frm. arduosité f. (1801–Lar 1866).

Lt. arduitas est assez bien attesté (v. ThLL, Oxford Latin Dictionary, MltWb, DC, Lexicon Latinitatis Nederlandicae Medii Aevi); p.-ê. fr. arduité est-il un emprunt à cette forme latine et non un dérivé.

4.4. ASSIDUUS⁽¹⁵⁾:

1.a. Afr. assiduos adj. (2e moitié 12e s., BenSMaureH, TL = Gdf), assiduios (2e moitié 12e s., BenSMaureH), assidueus (env. 1290, GlDouai 1551, TL; 1294), apr. assiduos (hap. 14e s., LibScint = Rn; cf. FestBald 2, 782-3). Afr. assidueusement adv. (hap. 13e s., Gdf), assidueuement (hap. 13e s., Gdf), assidueument (env. 1290, GlDouai 1552; hap. 14e s., LiS), apr. assiduosament (-z-) (14e s., LibScint = Rn; cf. FestsBald 2, 782).

1.b. Alorr. assiduei adj. (env. 1190, DialGreg, TL et 254, ligne 2), assidué (env. 1200, R 5, 291; déb. 13° s., GregEzH = TL), assidueiz (fin 12° s., Gdf), mfr. assidué (env. 1380-1390, Jd'OutrMyr). Afr. assidueement adv. TL, alorr. assidueiement (env. 1190, DialGreg, Gdf et 29, ligne 5).

1.c. Fr. assiduel adj. (dernier quart 12° s., CantCant; env. 1190, Gdf = Lac; agn. id. mil. 13° s., AND; env. 1350, GlPar 4681/4682; 2° moitié 14° s., Desch 9, 233; Calvin; Montaigne; 1596, Huls; Nic 1606 s.v. encuirassé; déb. 17° s., Aubigné; Duez 1659; 'v. lang.' AcC 1842), alorr. assidueil (env. 1190, DialGreg = TL), assiduer (fin 12° s., GregEzH = TL). Afr. asiduelment adv. (agn. env. 1120, PsCambr [ms A], TL = Gdf), assiduelment (ibid. [ms B]; 13° s.; env. 1330, GlVat 3327; agn. 13°-14° s., AND; 2° moitié 14° s., Desch 9, 238), assiduelement (déb. 13° s., Gdf; env. 1350, GlPar 4682), mfr. ansiduelment (2° moitié 14° s., Gdf), mfr. frm. assiduellement (15° s.-Widerh 1669; 'v. lang.' AcC 1842), frm. asiduellement (déb. 17° s., D'Aubigné, Hu), apr. asidualmen(s) (13° s., Rn; Lv).

2.a. Afr. assidue adj. «(= lt. assiduus)» (env. 1330, GlVat 608), mfr. «(= lt. jugis)» (1380, Aalma 6336).

2.b. Afr. asidu adj. (alorr. hap. env. 1200, R 5, 309 = DG = Gdf), mfr. frm. assidu (1534, Rab; dp. Est 1538). Fr. assiduement

⁽¹⁵⁾ Les matériaux ici présentés sont tirés de l'article ASSIDUUS, à paraître, du FEW (t. 25).

adv. (1246, Gdf-Pom 1715; 'vieux' Boiste 1803), acciduement (hap.?, Gdf), ausiduemant (hap. 13° s., Gdf), assidument (Miege 1688-Gattel 1841), assidûment (dp. Wid 1669).

4.5. CONGRUUS:

Fr. congru adj. (dp. env. 1300); mfr. frm. congrûment adv. (dp. env. 1370, Oresme).

4.6. CONTIGUUS:

Mfr. frm. contigu adj. (dp. 1413), apr. id. (1377). – Dér. Mfr. contigué adj. Cotgr 1611. – Mfr. frm. contiguïté 6dp. 15° s.

Mfr. frm. contiguité pourrait être un emprunt à lt. mlt. contiguitas, bien attesté (ThLL, DC, Latham, Lexicon Latinitatis Nederlandicae Medii Aevi).

4.7. CONTINUUS:

1.a. Apr. continu adj. (dp. env. 1300), contuni (lang., env. 1300), awald. contunio, fr. continu (dp. env. 1300, HMond); Barc. countúnia f., bdauph. countuni, pr. id.; etc. — Dér. Mfr. frm. continûment adv. (dp. 1555), apr. continuamen. — Apr. continuos adj. (hap. 14° s., LibScint). — Mfr. frm. continuité f. (dp. 14° s.).

1.b. Afr. continual adj. (1172–1174, GuernesSThomas), fr. continuel (dp. 1248). Afr. continuelment adv. (dp. 1165–1170, BenS-Maure), adauph. continualmen, mfr. frm. continuellement (dp. 14e s.).

'Dieses [l'adjectif lt. continuus] ist zweimal aufgenommen worden: einerseits, im fr. und occit., in seiner lt. form (a), wobei allerdings infolge des ungewohnten auslautes -uus das erste u mit dem i der tonsilbe umgestellt wurde, daher die vielen occit. formen mit -unia statt -inua. Ins fr. war das adj. noch etwas früher schon aufgenommen worden, unter einreihung in die adj. auf -al, -el.'

A ajouter à FEW 2, 1108-1109: alorr. continue adv. (1380-1390, SchelerJPreis), continueies adj. f. pl. (env. 1190, DialGreg 17, ligne 6), mfr. continue adj. «(= lt. continuus)» (1380, Aalma 2375). Frm. continuum m. (1905, Poincaré; 1935, Carrel; tous les deux TLF; dp. Lar 1960).

4.8. DISCONTINUUS:

Mfr. frm. discontinu adj. (dp. env. 1370, Oresme; dp. Oud 1640). – Dér. Frm. discontinuement adv. (Nic 1606–Oud 1660).

4.9. EXIGUUS:

Fr. exigu adj. (dp. 14° s.); mfr. exigue s. (1583), d'où exiguer (Rag 1583; Cotgr 1611).

4.10. IMPERPETUUS:

Frm. imperpétueux adj. (1868-1896, Albert Humbert, Rimbaud, Delahaye, Verlaine). V. Fr. Caradec, «Rimbaud, lecteur de Boquillon», dans Parade Sauvage, 1, octobre 1984 et J.-P. Chambon, «A propos d'imperpétueux», dans Parade Sauvage, 1, février 1985. Cet étymon manque au FEW.

4.11. INCONGRUUS:

Mfr. frm. incongru adj. (dp. 14° s.); mfr. frm. incongrûment adv. (dp. env. 1370, Oresme).

4.12. INDIVIDUUS:

- 1. Mfr. frm. individu adj. (1492–1866); m. (DuFail-Fur 1690, aussi Scarr). Dér. Mfr. frm. individuité f. (1560–Oud 1660); individument adv. (1606, BerVerv).
- 2. Fr. individu m. (dp. 1242, BlochW), individue (env. 1300). Dér. Mfr. individual adj. (1490, RF 32, 87; 1552, Rab), mfr. frm. individuel (Paré; dp. Oud 1640). Mfr. frm. individuellement adv. (1551, REtRab 2, 182; dp. Miege 1688).

4.13. INGENUUS:

1.a.a. Afr. ingenue m. (hap. 13° s.), mfr. id. (1529; 1544).

1.a.β. Frm. *ingénu* adj. «né de parents libres» (Rich 1680-Trév 1752), *ingénu*, -ue s. «personne née libre (t. de droit romain)» (dp. Fur 1690), adj. «né libre (t. de droit romain)» (Fur 1690-DG), «qui est originaire du pays (t. d'hist. anc.)» (Enc 1765-Besch 1858).

1.b.α. – Dér. Mfr. *ingenument* adv. «avec une noble franchise» (hap. 15^e s.), norm. «absolument, sans restriction»; mfr. *ingenueux* adj. «né de parents libres» (1584).

1.b.β. Frm. *ingénu* adj. «qui laisse voir avec naïveté ses sentiments» (dp. Cotgr 1611) [...]. — Dér. Mfr. frm. *ingenuement* adv. «d'une manière ingénue, franche» (1554, RF 32, 89; 1580—Ac 1718; Du Vair), frm. *ingénument* (dp. 1644, Scarr).

2.a. Mfr. frm. *ingénuité* f. « état d'une personne née libre (t. de droit romain) » (1541–1896, DG).

2.b.α. Mfr. *ingenité* f. «franchise, sincérité» (Dijon 1376; Montaigne).

2.b.β. Frm. *ingénuité* f. «franchise pleine de simplicité [...]» (dp. Cotgr 1611).

4.14. INNOCUUS:

'Daraus entlehnt die gelehrte ablt. Nfr. innocuité f. (seit 1806).' A ajouter à FEW 4, 700b: mfr. innoque adj. (1496, MistStMartin).

4.15. LITUUS:

Mfr. *litue* m. (1587, Hu). Frm. *lituus* m. (dp. Fur 1701). Étymon absent de la nomenclature du FEW; v. TLF.

4.16. MELLIFLUUS:

- 1. Mfr. melliflu adj. «contenant du miel» (env. 1515, Lac). Frm. cohorte melliflue «les abeilles» Scarr. Frm. melliflu adj. «qui distille du miel» (Boiste 1803—Besch 1858).
- 2. Mfr. frm. melliflu adj. «doux, suave» (15° s.; 1480; 1482; 1526–1564, Gdf; 1528; 1579; 1594; Cotgr 1611–Oud 1660); mfr. «doux, harmonieux» (1509; avant 1514; env. 1515–1579, Hu); frm. «doucereux, mignard» (Boiste 1803–Besch 1858), melliflue (1867–Ac 1935; 'ne s'emploie plus guère' Bonn); melliflu m. «celui qui ne dit que des paroles doucereuses» (1877, Daudet).
- Dér. Frm. mellifluité f. (hap. 17° s., v. Boiste 1812; d'où Boiste 1812–1829; 'inus.' AcC 1836; Moz 1842; Besch 1845–Lar 1923; 'vieux' Lar 1931).
 Mfr. melliflueux adj. (env. 1500; env. 1503; env. 1512; env. 1540); d'où melliflueusement adv. (env. 1512, Gdf, Hu).

L'anglais connaît mellifluous dès 1432.

4.17. MENSTRUUS:

- 1. Mfr. sang manstru (2^e moitié 14^e s., Desch).
- 2.a.a. Mfr. menstre m. (2e moitié 14e s., Desch).
- 2.a.β. Mfr. menstru m. (1495).
- 2.a.γ. Mfr. frm. *menstrue* m. (Est 1552 s.v. *menses*; Huls 1596-Cresp 1637).
- 2.a.δ. Mfr. mestrue f. (hap. 1^{re} moitié 15^e s.), menstrue (hap. 15^e s., Gdf s.v. menstruel)⁽¹⁶⁾, frm. id. (Oud 1660; Voltaire).
- 2.b. Afr. menstrues (f. pl.) HMond, mestrues HMond, apr. mestrues (Foix 14° s., 1450, Rn; Pans) mfr. menstrues Paré, frm. id. (dp. Fur 1690), pr. mestruo.
- 3. Mfr. menstrue f. «liqueur propre à dissoudre les corps solides (t. d'alchimie)» (hap. 14° s.); menstrue m. (Fur 1690—Boiste 1829; 'vieilli' Ac 1835; 'vieux' Ac 1878; aussi Br 6), menstrue (blanchi, puant, essentiel, des philosophes) «mercure des sages» (Trév 1721–1771), menstrue végétal «eau ardente sept fois rectifiée» (Trév 1721–1771).
- Dér. Frm. *menstruel* adj. «qui dissout, qui se rapporte aux menstrues» (1765, Enc 10, 339). Frm. *menstrueux* «qui abonde en menstrues (t. de chimie)» (Trév 1721—Boiste 1829; 'vieux' AcC 1840).

^{(16) &#}x27;Geschlecht unsicher' Baldinger.

'Aus dieser entwicklung [neutre pluriel en -a pris pour un fém. sing. en latin, et formation de pluriels en -ae] erklärt sich das formale schwanken bei der lehnwörtlichen übernahme ins mfr., als m. sg. (a): α entweder aus einer im lat. gelegentlich bezeugten reduzierten form menstrum oder einfach ins fr. eingepasst, β aus menstruum, γ ebenfalls, wobei das zweite u als auslautendes e bewahrt bleibt; daraus δ durch geschlechtswechsel aus ungewohntem maskulinem menstrue (dafür spricht, dass das fem. im sg. mit sicherheit erst im 17. und 18. jh. belegt ist), wobei der schon früher entlehnte pl. f. (b) den geschlechtswechsel noch begünstigte. Im pl. (aus lat. menstrua) hatte sich dieser genuswechsel schon von anfang an vollzogen und setzt vielleicht direkt spätes lt. menstrua fort.'

Des formes en -ueux sont aussi classées sous MENSTRUALIS:

2. Afr. sanc mestrueus (env. 1300, HMond), mfr. femme menstrueuse (1495–1571, Hu; Lef), menstrueux breuvage (1549–1556, DuBell), lune menstrueuse (1540), drapeau menstrueux (1536).

'Die form auf -OSUS (2) ist möglicherweise aus unsicher bezeugtem lt. *menstruosus* (s. ThesLL; *menstruosa luna* in glossen) entlehnt, eher aber durch suffw. aus 1 entstanden.'

On peut se demander si ces formes ne seraient pas plutôt à rattacher à MENSTRUUS, s'insérant ainsi dans la série des mots en *-ueux* issus de *-uus*. Cf. 2.2.3.

4.18. MUTUUS:

- 1. Fr. mutuel (dp. 1329) [...]. Dér. Mfr. frm. mutuellement (dp. 1431). Mfr. mutualité (1599, Hu), frm. (dp. 1784, Br 6) [...].
- 2. Mfr. *mutu* adj. «mutuel» (1518–1545), Roch. *donation muthue* «donation mutuelle» (1572, Musset).

'1 entlehnt aus lt. *mutuus*, wobei die schwierigkeit, den ausgang des wortes im fr. wiederzugeben, durch anfügung des suff. -el behoben wurde [...]. Im 16. jh. wurde vorübergehend lt. *mutuus* nochmals entlehnt, unter wahrung der vom lt. gebotenen form (2); doch verschwand diese form rasch wieder, schon weil sie sich in keine wortgruppe einfügte.'

4.19. OCCIDUUS:

Mfr. occidu adj. « occidental » (2º moitié 15º s., Molin).

4.20. PERPETUUS:

- 1. Afr. perpetu adj. (13° s., Gdf; Jost). Dér. Afr. perpetuement adv. (1247–1342, Runk; Gdf).
 - 2. Mfr. perpetuon m. (15° s.).

- 3. Afr. perpetual adj. «qui dure toujours» (frcomt. 1236, bourg. 1253; ang. 1321, Gdf), apr. id. (env. 1290, Rn; 1398, Pans), fr. perpétuel (dp. env. 1260).
- Dér. Afr. perpetualment adv., perpetuaument (tous les deux 2° moitié 12° s., BenSMaurH), afr. mfr. perpetuelment (2 moitié 12° s., Wace–1439), afr. parpetuelment (1345; 1350), perpetueument (Auchy 1257; Béthune 1270; St-Omer 1295), aliég. perpetueiment (1285; 1301), apr. perpetualment (13°–15° s., Lv; Mir), mfr. frm. perpétuellement (dp. 13° s., Lac).

'Entlehnung der kirchen- und rechtssprache aus It. perpetuus (1), 2 aus It. in perpetuum, [...] 3 aus perpetualis.'

On trouve aussi dans cet article, sous I 4, la forme afr. mfr. perpetué adj. «perpétuel» (Champagne 1257; 1320; 2° moitié 14° s.), classée comme dérivé du verbe perpétuer. Mais ce dernier n'étant attesté qu'à partir de 1374, il est raisonnable de proposer que nous ayons ici affaire à une tentative d'adaptation de lt. -uus, et non à un participe passé. Cf. supra 2.2.1.

A ajouter à FEW 8, 259-260: mfr. perpetue adj. «(= lt. perpetuus)» (1380, Aalma 9110), apic. perpetueus (14° s., Esc.), mfr. perpetueux (début 16° s., Jean Lemaire des Belges, Hu), frm. (1875, Germain Nouveau, v. J.-P. Chambon. «A propos d'imperpétueux», dans Parade Sauvage, 1, février 1985).

4.21. PERSPICUUS:

I. Mfr. perspicuité f. «transparence» (env. 1390; env. 1450; 1556); mfr. frm. «netteté des idées et du style d'un discours ou d'un écrit» (Est 1538–1868), «faculté de saisir la vérité à travers ce qui l'obscurcit» (env. 1490–1650).

II. Mfr. perspicu adj. (env. 1490; 1556; Cresp 1606; Oud 1660).

'Zuerst wurde das vom adj. abgeleitete subst. *perspicuitas* entlehnt (I); [...] im 16. jh., aber nur wenig belegt, auch das adj. selber (II).'

4.22. PRAECIPUUS:

Mfr. precipu (2^e moitié du 15^e s., Molin). – Dér. Mfr. precipuement 1539.

4.23. PROMISCUUS:

Mfr. promiscue adj. m. «confus, déréglé» (1580, Montaigne—Cotgr 1611), frm. promiscue adj. f. «se dit de ce qui est commun à plusieurs personnes» (1875, v. LarL; dp. Lar 1904; Ø Rob 1951; Ø TLF; Rob 1985).

Dér. Frm. promiscuement adv. (Cotgr. 1611; 'néol.' Fér 1788).
Frm. promiscuité f. (dp. 1752).
Frm. promiscueux adj. (1893).

4.24. STRENUUS:

- 1. Mfr. strenueux adj. (env. 1380; 1541); strenueusement adv. (1541).
 - 2. Mfr. strenuité f. (1480, Molin; 1558).
- '1 entlehnt aus lt. strenuus, mit einpassung vermittelst des suff. -eux, 2 aus strenuitas «betriebsamkeit».'

On trouve cependant une attestation de l'adj. It. strenuosus chez Plaute, 'conjecture certaine, réclamée par le vers', puis une autre 'à très basse époque'; v. A. Ernout, Les adjectifs latins en -OSUS et en -ULENTUS, Paris, Klincksieck 1949, p. 50; aussi OxfLat.

4.25. SUPERFLUUS:

- 1. Fr. superflu m. (hap. 13^e s.; dp. Est 1549), adj. (hap. 13^e s.; dp. 1370, Oresme).
- Dér. Fr. superfluement adv. (env. 1340-Wid 1675); afr. superfluelment (déb. 14° s., Fauvel); mfr. superflueux adj. (14°-15° s.).

'Daraus [superfluus] entlehnt 1. Aus dem zu diesem adj. geschaffenen subst. superfluitas entlehnt 2.'

4.26. VACUUS:

- I. Apr. uac adj. (env. 1240), vac (env. 1300), rhod. vaigue.
- II.1.a. Afr. mfr. vaque de adj. (hap. 14° s.), aliég. vacque (1315, HausRég 1).
- II.1.b. Afr. mfr. vague adj. (env. 1260–14° s.), vage (1278–15° s.), aliég. vaghe (1302, HausRég 1), vaigne (1334, HaustRég 1); afr. aler vage (1323).
- II.2. Aland. bacue adj. m. (1505); afr. mfr. vacue (hap. 13° s.; Est 1538—Trév 1752); mfr. vacu (1545; 1556), vaccu (hap. 16° s.).
- II.3. Frm. *vacuum* m. «vide, espace sans matière» (1872, Li; Lar 1876–1960; Rob 1951–1985; Ø LarL; Ø Lar 1985)⁽¹⁷⁾.

'Im gallorom. lebt VACUUS vor allem in halb gelehrter form weiter (II 1 a und b) [...]. Im 16. jh. wird VACUUS vom gallorom. ein zweites mal in einer dem lt. grundwort noch näher stehenden form entlehnt oder diesem neu angeglichen (2). Unter 3 sind moderne wissenschaftliche fachausdrücke vereinigt, deren erster (a, vacuum) aus dem lt. direkt bezogen ist [...].'

⁽¹⁷⁾ On trouve dans Lar 1960–1985 concrete vacuum et dans Lar 1985 concrete extractor, mais ces mots viennent de l'anglais; quant à vacuum avec le sens de «vide, espace sans matière (terme de physique)», il fut introduit dans la lexicographie française par Littré, mais il semble qu'il n'ait jamais connu une grande vitalité, et il commence à disparaître des nomenclatures. Le mot étant très courant en anglais, où il est attesté dp. 1550 (v. OED), on peut se demander s'il ne s'agit pas d'un anglicisme (Ø HöflerAngl et seulement vacuum cleaner dans ReyGAngl).

5. ABRÉVIATIONS ABSENTES DU 'BEIHEFT' ET DU 'BEIHEFT SUPPLÉMENT'

- AND = Anglo-norman Dictionary. En cours de publication depuis 1977. Londres, The Modern Humanities Research Association.
- CantCant = The Song of Songs. A Twelfth-Century French Version. Publié par C.E. Pickford, Oxford 1974.
- DatLex 1 = Matériaux pour l'histoire du vocabulaire français. Datations et Documents lexicographiques, Université de Besançon, 1^{re} série; fasc. 1A, 1959, 2B 1960, 3C 1965.
- DialGreg = Li Dialoge Gregoire lo Pape, Les dialogues du pape Grégoire traduits en français du XII° siècle accompagnés du texte latin. Publié par Wendelin Foerster, Paris, Champion, 1876.
- FestsBald = Festschrift Kurt Baldinger zum 60. Geburtstag, publié par Manfred Höfler, Henri Vernay et Lothar Wolf. Tübingen, Niemeyer, 1979.
- GregEzH = Altburgundische Übersetzung der Predigten Gregors über Ezechiel, aus der Berner Handschrift. Publié par K. Hofmann. Munich 1881.
- HöflerAngl = Dictionnaire des anglicismes, par Manfred Höfler, Librairie Larousse, Paris, 1982.
- Jd'OutrMyr = Jean d'Outremeuse, *Ly myreur des histors*, fragment du second livre (années 794-826). Publié par André Goose, Bruxelles, Académie Royale de Belgique, 1965.
- LibScint = Die altprovenzalische Übersetzung des Liber Scintillarum, mit Einleitung und Glossar, par Angelika Wahl, Munich, 1980.
- MistStMartin = Le Mystère de Saint Martin, d'Andrieu de la Vigne, 1496. Édité par André Duplat, Genève, Droz, 1979.
- MltWb = *Mittellateinisches Wörterbuch*. En cours de publication depuis 1959, C.H. Beck'sche Verlagsbuchhandlung, Munich.
- ReyGAngl = Dictionnaire des anglicismes, les mots anglais et américains en français, par Josette Rey-Debove et Gilberte Gagnon, coll. Les usuels du Robert, Paris, 1980.

- SchelerJPreis = La Geste de Liége par Jehan des Preis, dit d'Outremeuse, Glossaire philologique. Publié par Aug. Scheler, Bruxelles, Académie Royale de Belgique, 1882.
- Stark = *Untersuchungen zur lothringischen Urkundensprache*, par Hannelore Stark, thèse de doctorat, Université de Vienne, 1965.
- TLF = Trésor de la langue française, Dictionnaire de la langue du XIX^e et du XX^e siècle (1789-1960), C.N.R.S., Paris, en cours de publication depuis 1971.
- WartburgMs = manuscrits des articles de la refonte du tome XXV du FEW, de la main de Walther von Wartburg, rédigés à la fin des années 60.